

RAPPORT NARRATIF DE L'ACTIVITE DE SENSIBILISATION DES ELEVES DU COLLEGE SAINT MARTIN SUR LEURS DROITS D'ACCES AUX METHODES CONTRACEPTIVES MODERNES



OCTOBRE 2024

PLAN DE PRESENTATION

1. Contexte et Justification
2. Objectifs
3. Méthodologie
4. Déroulement de l'activité proprement dite
5. Résultats obtenus
6. Conclusion

INTRODUCTION GENERALE.

Dans le cadre de poursuite des activités de sensibilisation des Adolescents et Jeunes sur les droits sexuels et Reproductifs y compris aux SCACF dans la communauté ; il s'est tenu respectivement le 08 et 12 Octobre 2024 de 09h00 à 13h30 au Collège Saint Martin au Q6 à NDJILI, une session de sensibilisation des élèves du collège Saint Martin sur leurs droits d'accès aux méthodes contraceptives modernes y compris aux SCACF.

Ladite activité était organisée par IYAFP – RDC avec l'appui Technique et Financier de MSI – RDC. Elle avait donc pour objectif de contribuer à promouvoir les droits des adolescents et jeunes en Santé de la Reproduction.

Elle a connu la participation de :

- L'abbé Curé de la Paroisse Saint Martin
- Recteur du collège et quelques professeurs d'Education à la vie
- Membres de la coordination IYAFP – RDC
- Elèves des classes terminales

Au total pour les deux activités , 355 personnes avaient pris part aux dites activités en raison de 350 élèves

RAPPEL DES OBJECTIFS

OBJECTIF GENERAL

Contribuer à promouvoir les Droits sexuels et Reproductifs des adolescents et jeunes de la RDC à travers les activités de sensibilisation communautaire

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Organiser deux sessions de sensibilisation sur les DSSR auprès des élèves de Kinshasa ;
- Sensibiliser 300 Elèves sur les principaux problèmes des jeunes en SSR et leurs droits d'accéder aux services SSR/PF & SCACF
- Distribuer 300 copies des dépliants sur les Droits des jeunes en SSR, le numéro vert de MSI et bon de référencement MSI en raison de 150 copies par session
- Référer au moins 100 jeunes albinos vers les structures d'offre des services MSI à travers les équipes mobiles, les MSL et les PSS
- Offrir les services PF/SCACF aux Adolescentes et Jeunes filles handicapées qui en ont besoin

STRATEGIE & METHODOLOGIE

La session de sensibilisation sur les droits d'accès aux méthodes contraceptives modernes auprès des élèves du Collège Saint Martin à NDJILI , dont le but est de contribuer à promouvoir leurs droits sexuels et Reproductifs à travers les sessions communautaires a permis aux différentes parties prenantes d'améliorer leurs niveaux de connaissances sur la Santé sexuelle et Reproductive d'une part et de connaître leurs Droits en SSR d'autre part.

Pour sa réussite, celle – ci a connu deux grands temps forts : la phase préparatoire et la phase de mise en œuvre de l'activité proprement dite.

L'approche méthodologique utilisée pendant l'activité était :

- Exposés en PowerPoint ;
- Echanges : Questions – Réponses
- Distribution des copies des dépliants sur les Droits des jeunes en SSR

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE PROPREMENT DITE

Elle s'est déroulée en deux (2) phases ci-après : la phase préparatoire et la phase de mise en œuvre de l'activité proprement dite.

PHASE PREPARATOIRE

Cette phase a consisté à :

- Entrer en contact par appels et mails avec le Recteur du Collège Saint Martin
- Elaborer et finaliser les TDR ;
- Dresser la base des données des participants
- S'assurer que tous les participants soient informés de la tenue de l'activité
- Organiser une réunion pédagogique préparatoire avec l'équipe technique de l'activité.
L'équipe a passé en revue les TDR et programme de l'activité et s'est assurée de la disponibilité de la logistique.

PHASE DE L'ACTIVITE PROPREMENT DITE

Les sessions de sensibilisation des élèves sur les droits d'accès aux méthodes contraceptives modernes y compris aux SCACF s'étaient tenue respectivement le 08 et 12 Octobre 2024 de 09h00 à 13h30 .



Figure 1 : Sensibilisation des élèves sur les DSSR

Ces sessions avaient pour but de permettre aux élèves du Collège Saint Martin de connaître leurs droits en santé de la Reproduction en vue de pouvoir accéder aux méthodes contraceptives modernes

Elles ont ir connu deux grands temps forts :

- La phase d'ouverture de l'activité constituée uniquement des discours
- Et la phase des présentations en PowerPoint.

A. PHASE D'OUVERTURE DE L'ACTIVITE

Cette phase était exclusivement marquée par les différents discours et mots prononcés notamment par le :

- Le Recteur du Collège Saint Martin
- Le curé de la Paroisse ;
- Le Mot du Directeur Executif IYAFP. RDC

Figure 2 : Mot du Curé de la Paroisse Saint Martin



Le mot de circonstance et de bienvenue de l'activité était prononcé par le curé de la Paroisse Saint Martin.

Tout au long de son mot, celui – ci a d'abord circonscrit l'activité en passant du contexte et justification aux résultats attendus avant de pouvoir remercier MSI pour son appui financier apporté à IYAFP pour la mise en œuvre de ladite activité.



Figure 5 : Mot d'YAFP RDC



Mot d'YAFP – RDC était prononcé par le Directeur des Programmes , il a consisté à exhorter les participants à rester attentifs pour mieux suivre les différentes présentations qui seront faites par les intervenants.

B. PHASE DE PRESENTATION EN POWERPOINTS

1. PRESENTATION SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES DES JEUNES EN SSR & SUR LA LOI CADRE DE 2018

La présentation sur les principaux problèmes des jeunes en Santé sexuelle et Reproductive couplée à celle de la loi cadre de santé Publique de 2018, était faite par le Directeur des Programmes de l'ONG IYAFP RDC.



En prenant la parole, celle – ci a expliqué que la RDC est majoritairement constituée d'une population jeune (32% EDS 2023 – 2024), Et cette population jeune est souvent victime de plusieurs problèmes en SSR notamment par manque d'accès à l'information et aux services SSR de qualité.

Parmi ces problèmes, nous citons notamment : les grossesses précoces et non désirées ;

Les mariages d'enfants, la précocité des rapports sexuels, les violences sexuelles et celles basées sur le Genre et l'accessibilité aux services de SSR.

- LES GROSSESSES PRECOCES & NON DESIREES : En ce qui concerne, les grossesses précoces et non désirées, la RDC enregistre l'un des taux de grossesses d'adolescentes le plus élevé au monde : 33 % des femmes ont accouché avant l'âge de 18 ans, et 6 % des adolescentes avant l'âge de 15 ans. Ces grossesses entraînent des risques importants pour la santé et constituent la première cause de décès chez les adolescentes et jeunes femmes. Elles contribuent par ailleurs aux abandons scolaires et à la rupture sociale.
- UNIONS DE FAIT ET MARIAGES D'ENFANTS, PRÉCOCES ET FORCÉ : En dépit de grandes disparités et de progrès considérables depuis 1990, plus d'une fille sur sept est mariée à l'âge de 14 ans ou avant, La RDC est l'un des dix pays ayant la plus forte prévalence de mariages d'enfants, précoces et forcés. Le fait d'être mariée jeune est associé à une utilisation réduite des moyens de contraception modernes, à une fécondité plus élevée, à une mortalité maternelle plus importante, et à la déscolarisation
- PRÉCOCITÉ DES PREMIERS RAPPORTS SEXUELS : En RDC l'âge médian aux premiers rapports sexuels pour les filles est de 17 ans. Ce pourcentage est similaire à celui des garçons.
- NOUVELLES INFECTIONS À VIH, ET CONNAISSANCES SUR LE VIH : L'infection à VIH est en augmentation au sein des adolescents et jeunes. Les adolescentes sont plus exposées à un risque d'infection à VIH. Le niveau de connaissance sur le VIH et le SIDA chez les adolescents, filles comme garçons, reste extrêmement faible : seuls 24 % des garçons et 22 % des filles de 15 à 19 ans disposent de connaissances complètes sur le VIH et le SIDA.



Figure 6 : Présentation sur les principaux problèmes des jeunes en SSR et la loi cadre

Elle a conclu sa présentation par une brève sensibilisation sur la loi cadre de santé publique de 2018 qui est la loi n°18/035 du 13 Décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la Santé Publique.

Laquelle loi vient d'apporter deux grandes innovations en matière de Planification Familiale. En ce qui concerne les jeunes, l'innovation est portée à l'article 81 qui stipule : « Toute personne en âge de procréer peut bénéficier, après avoir été éclairé, d'une méthode de

contraception réversible ou irréversible sur consentement libre. En cas de contraception irréversible, le consentement est écrit, après avis de trois médecins et du psychiatre »

**LOI N° 18/035 DU 13 DECEMBRE 2018
FIXANT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX
RELATIFS A L'ORGANISATION DE LA
SANTÉ PUBLIQUE**

Article 81

Toute personne en âge de procréer peut bénéficier, après avoir été éclairé, d'une méthode de contraception réversible ou irréversible sur consentement libre.

En cas de contraception irréversible, le consentement est écrit, après avis de trois médecins, et du psychiatre.

De cette présentation, s'en est directement suivi celle en rapport avec les Droits sexuels et Reproductifs des adolescents et jeunes en RDC

PRESENTATION SUR LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS DES ADOLESCENTS ET JEUNES Y COMPRIS EN SCACF

La présentation sur les droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes y compris en SCACF était faite par le Responsable Engagement Communautaire de l'ONG IYAFP - RDC.

Elle a consisté à présenter et à expliquer aux différentes parties prenantes les différents droits et obligations que jouissent les adolescents et jeunes en Santé de la Reproduction.



Parmi ces droits, nous citons notamment :

- Droit à la vie
- Droit à la santé
- Droit à l'éducation et à la Santé
- Droit à l'égalité et à la non-discrimination
- Droit de décider du nombre d'enfants et d'espacement des naissances
- Droit a la vie privée
- Droit au consentement au mariage et a l'égalité au mariage
- Droit a la protection contre la torture et les autres formes de traitement ou de châtement cruel inhumain ou dégradant
- Droit de ne pas subir des violences sexuelles et sexistes
- Droit de ne pas subir des pratiques préjudiciables aux femmes et aux filles
- Droit à un recours effectif





Figure 7 : Présentation sur les droits sexuels et Reproductifs

RESULTATS OBTENUS

De manière globale, les résultats ci – après ont été obtenus :

- Deux sessions de sensibilisation sur les DSSR est organisé auprès des élèves des classes terminales ont été organisé à Kinshasa
- 300 Elèves ont été sensibilisés sur les principaux problèmes des jeunes en SSR et leurs droits d'accéder aux services SSR/PF & SCACF ;
- 300 copies des dépliants sur les Droits des jeunes en SSR, le numéro vert de MSI et bon de référencement MSI sont distribuées en raison de 150 par session
- 20 jeunes Albinos sont référés vers les structures d'offre des services MSI à travers les équipes mobiles ou le centre d'Excellence MSI

POINTS FORTS & DIFFICULTES RENCONTREES

LES POINTS FORTS/POSITIFS :

- Accompagnement de PNSA dans la tenue de l'activité ;
- Existence des Pairs éducateurs Jeunes IYAFP -RDC formés sur la DSSRAJ capable d'animer des sessions de sensibilisation ;
- Forte implication et participation des adolescents et jeunes albinos dans la tenue de l'activité

DIFFICULTES RENCONTREES :

- Manque de remboursement de transport pour les participants ;
- Manque d'indice de visibilité pour les participants (T- Shirt et autres)
- Manque de Couverture Médiatique

LECONS APPRISES, SUGGESTIONS ET HISTOIRES A SUCCES.

LEÇONS APPRISES.

- Existence d'une volonté manifeste de MSI – RDC de continuer à appuyer ce genre d'activités communautaires ciblant spécialement les élèves dans les écoles ;
- Le souci de vouloir apprendre sur les droits sexuels et Reproductifs exprimé par les élèves

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS.

- Continuer appuyer la mise en œuvre de ce genre d'activités dans la communauté surtout dans les écoles ;
- Prévoir et inclure un petit budget pour achat rafraichissement et le remboursement transport pour les participants lors des différentes sessions communautaires ;
- Prévoir un petit budget pour la couverture médiatique et la documentation
- Etendre ce genre d'activité auprès des autres populations cibles dans d'autres provinces de la RDC

HISTOIRES A SUCCES.

Témoignage 1 :

Je suis mademoiselle **LINDA KAPENDA**, Elève du Collège Saint Martin, j'ai 17ans.

Cette activité m'a permis de comprendre que comme fille, j'ai aussi des droits en santé de la Reproduction notamment le droit de décider librement de mon corps, le droit à l'information sur la SSR et le droit d'accéder aux Méthodes contraceptives modernes lorsque j'en ai besoin.

Grace à ces informations, au sortir de l'école, je pourrais également informer à mes amies à la cité pour qu'elles sachent et aussi leur passer le numéro vert MSI pour tous leurs problèmes des IST et autres maladies.

Témoignage 2

Je suis Monsieur Stephan LUKEMBO ; Elève au Collège Saint Martin. J'ai 19 ans.

A l'école au cours des leçons d'Education à la Vie, on n'avait jamais parler des méthodes contraceptives modernes, ni des droits que les adolescents et jeunes ont en la matière. Parler du préservatif était un motif de suspension ou même d'exclusion. Mais aussi, grâce à cette activité, nous avons eu la chance de savoir que nous avons aussi le droit d'utiliser une méthode contraceptive moderne de notre choix lorsque nous le voulons.

Pour nous les hommes, je pense que cette activité nous a permis de briser le silence sur la sexualité au niveau de l'école.

CONCLUSION

La session de sensibilisation sur les droits d'accès aux méthodes contraceptives modernes auprès des élèves , s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a permis aux élèves d'améliorer leurs connaissances sur les Droits d'accès aux méthodes contraceptives modernes y compris aux SCACF d'une part et d'autre part d'entrer en contact avec le PSS MSI pour l'offre des services PF/SCACF

A l'issue de cette activité, les prochaines étapes ci – dessous ont été définies comme suit :

ACTIONS	RESPONSABLE	PERIODE
Elaborer le rapport narratif de l'activité et soumettre pour endossement	IYAFF - RDC	D'ici mi- Octobre 2024
Lancer la suite des activités de sensibilisation sur les DSSR dans la communauté	IYAFF- MSI	Novembre - Décembre

ANNEXES







Fait à Kinshasa, le ...15/...10.../2024

Joelle TSHITUNGI
Directeur des Programmes, IYAFF RDC